

*Kinshasa, le 17 mai 2002*

**MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT A L'OCCASION DU 5<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE  
LIBERATION DU 17 MAI 1997**

Mes chers Compatriotes,

L'histoire des peuples est marquée par des personnalités et des dates qui s'inscrivent dans leurs annales et impriment leur caractère indélébile.

Pour le cas précis de notre pays, si le 26 février 1885 est la date de la reconnaissance au Roi Léopold II de Belgique de la propriété personnelle de l'Etat Indépendant du Congo par la Conférence de Berlin, si la date du 18 octobre 1908 est celle de la transformation du Congo en colonie belge et si le 30 juin 1960 marque son accession à la souveraineté internationale, le peuple congolais retiendra que la date du 17 Mai 1997, comme celle de sa libération d'une longue et pénible dictature.

Trente ans durant, cette dictature a imposé à notre peuple la pensée unique, bafouant ainsi les droits de l'homme les plus élémentaires.

Par ailleurs, l'équipe dirigeante de ce régime, qui n'avait pas de comptes à rendre au peuple, s'est illustrée par une gestion prédatrice de l'économie du pays au point d'enrichir excessivement et de façon inacceptable une petite minorité en instaurant une misère sans nom au sein de la population.

Dans ce cadre, ils n'ont pas hésité à ordonner le pillage des villes et cités entières à travers le pays, à commanditer la fausse monnaie nationale et étrangère ou encore à favoriser la dégradation des mœurs.

C'est ainsi que pour la population congolaise, la Révolution du 17 mai 1997 était une véritable délivrance de l'oppression et de l'avilissement qui ont caractérisé le régime de la Deuxième République.

En effet, ce jour-là, dès l'aube, sous les acclamations frénétiques des foules en liesse, les forces combattantes de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo en sigle AFDL, conduites par M'Zee Laurent-Désiré KABILA, faisaient leur entrée triomphale dans la capitale, et mettaient fin à une des dictatures des plus avilissantes de l'histoire du monde contemporain.

Avec cet événement historique, le peuple congolais dans son enthousiasme et son courage a pris son destin en main s'acheminant ainsi vers des horizons plus radieux. Le vent d'espoir, qui a effectivement soufflé sur la République Démocratique du Congo, s'est matérialisé par la volonté politique du Gouvernement qui s'est engagé à restaurer l'autorité de l'Etat, et à reconstruire l'a Nation totalement défigurée.

Au cours de l'année 1997-1998, les efforts entrepris ont permis de rétablir de meilleures conditions de sécurité, de stabiliser la monnaie et de juguler l'inflation.

La vision d'auto prise en charge de la population par elle-même avant de compter sur l'appui des partenaires extérieurs, son attachement à la mère patrie, ont éveillé la conscience patriotique des Congolais qui ont commencé à se remettre au travail.

Au 30 juin 1998, avec la sortie du franc congolais, le Gouvernement, disposant des moyens de son action, était désormais prêt à s'engager dans de grands projets de développement national.

Chers compatriotes,

La révolution du 17 mai avait aussi sonné le glas de la dictature avec comme objectif, permettre au peuple congolais, à travers les élections libres, démocratiques et transparentes, de se doter des institutions démocratiques et stables, et de se choisir librement les dirigeants devant présider à sa destinée.

Pour ce faire, le Gouvernement de la République avait élaboré un calendrier de démocratisation du pays allant de l'adoption du projet de constitution en passant par le référendum populaire jusqu'à l'organisation des élections dans un délai de deux ans.

Mais hélas, cet élan de réhabilitation politique, économique, et de refondation de la Nation sera brisé le 02 août 1998 par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi à travers une guerre d'agression contre notre pays.

Le peuple congolais s'est rangé derrière M'Zee Laurent-Désiré KABILA, et a opposé aux agresseurs une résistance farouche qui a fait échouer leur projet maléfique malgré les moyens immenses qui ont été mobilisés et les soutiens dont ils ont bénéficié à travers le monde.

Chers compatriotes,

Au moment où nous célébrons ce cinquième anniversaire de la Révolution, je vous invite d'avoir une pensée pieuse envers les populations de Kisangani, victimes encore une fois, de la barbarie et des atrocités de l'armée patriotique rwandaise qui, depuis quatre jours, sème la mort et la désolation dans cette partie de la République Démocratique du Congo.

En effet, comme vous le savez déjà, les habitants de la ville de Kisangani ont été réveillés le mardi 14 mai 2002 à 4 heures du matin par des rafales des mitrailleuses et des tirs nourris des troupes de l'APR contre des congolais, qui dans un sursaut patriotique ont refusé de continuer à subir l'humiliation étrangère.

Comme si le Rwanda attendait cette occasion pour en découdre avec tous ceux qui s'opposent à la présence de ses troupes à Kisangani et partout ailleurs au Congo, le Gouvernement de Kigali, en guise de représailles, a dépêché à Kisangani et dans d'autres territoires occupés, d'importants renforts des troupes et des matériels militaires.

Le bilan, encore provisoire, de cette opération fait état des massacres des populations civiles et de dégâts importants perpétrés dans la ville de Kisangani.

Au nom du peuple congolais, je tiens ici à dénoncer la complaisance de la communauté internationale et de l'ONU vis-à-vis du Rwanda et RCD/Goma. Car, si le Conseil de sécurité avait fait appliquer ses résolutions 1304 et 1399 relatives à la démilitarisation de Kisangani, on n'aurait jamais déploré ces massacres inutiles contre les populations civiles.

Cette situation est inadmissible quand on sait qu'une mission du Conseil de sécurité a séjourné dans cette ville au début de ce mois. Jusqu'à quand le peuple congolais va-t-il continuer à déplorer la situation de Kisangani sans réaction concrète de la part du Conseil de Sécurité ?

C'est pourquoi j'exige, pour préserver sa crédibilité et rendre justice à la population des territoires occupés en général et de Kisangani en particulier, que le Conseil de sécurité puisse user de toutes ses prérogatives en recourant aux dispositions du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies afin d'obliger le Rwanda à retirer, sans hésitations et sans conditions, ses troupes de la ville de Kisangani et du reste de la République Démocratique du Congo.

Il est aussi impérieux que le Haut Commissariat des droits de l'homme puisse diligenter rapidement une enquête afin de faire la lumière, et alors toute la lumière sur ces événements malheureux de Kisangani.

Je ne puis clore ce propos sans m'acquitter d'un devoir sacré, celui de présenter, au nom de tous les Congolais épris de paix et de justice, et en mon nom personnel, les condoléances les plus attristées aux familles des victimes de ces ignobles massacres par l'APR à Kisangani. Le Gouvernement de la République voudrait à cette occasion assurer toute la population de cette ville martyre de sa compassion et de sa solidarité.

Chers compatriotes,

Il sied de souligner ici que ce cinquième anniversaire de la révolution intervient au lendemain de la conclusion d'un accord-cadre politique par lequel la majorité des différentes composantes politiques et sociales s'engagent à travailler en concertation en vue de la préparation et de l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes.

Cet Accord politique pour la gestion consensuelle de la transition conclu à l'issue des négociations politiques à SUN CITY marque une étape importante dans la recherche de la réconciliation nationale et de la réunification totale du pays.

Les principales forces de notre pays, réunies à SUN CITY, ont pris l'option de privilégier l'intérêt national. Elles ont ainsi constitué le camp de la patrie dont l'action a été unanimement approuvée par notre peuple à travers l'ensemble du territoire national.

Agir autrement, serait perpétrer une trahison contre le peuple congolais qui aspire à la paix et dont l'attachement à l'unité et à l'intégrité du territoire national n'est plus à démontrer.

Tout en saluant l'élan patriotique des principales composantes et entités qui ont signé cet accord, j'invite le RCD/Goma et les partis apparentés à se joindre à la concertation qui se poursuit au pays en vue de consolider ensemble cet accord de manière à élaborer les textes constitutionnels qui fonderont l'option de la gestion consensuelle inclusive de la période de transition.

Je voudrais inviter les signataires de cet accord à faire diligence pour la réunification rapide et effective du pays à travers la libre circulation des personnes et des biens, la réunification de l'administration et de l'armée ainsi que la restauration de la sécurité à travers tout le territoire national.

Je les invite enfin à réactualiser le calendrier de la mise en place des institutions de la transition établi de commun accord, auxquelles reviendra la charge d'appliquer les résolutions du Dialogue national et d'organiser dans les meilleurs délais les élections sur l'ensemble du territoire national.

Peuple congolais,

Vous vous rappellerez que parmi les objectifs que s'était assignés la révolution du 17 mai figurait en bonne place la préoccupation à plusieurs reprises exprimée par M'Zee Laurent-Désiré KABILA de chasser la pauvreté.

C'est conscient de la précarité des conditions socio-économiques de nos populations que le Gouvernement a entrepris depuis avril 2001 les efforts d'assainissement du cadre macro-économique pour permettre la relance de la production et des activités économiques.

A travers ses programmes d'urgence et ses actions économiques visant à redresser les conditions de vie du peuple congolais, le Gouvernement constate et sent le besoin de multiplier ses efforts pour arriver à ces objectifs. Ensemble avec la contribution de la communauté internationale qui commence à s'impliquer davantage à notre effort de résolution de nos problèmes sociaux, le Gouvernement est confiant que l'avenir du Congo est fait d'espoir.

Mais tout ceci n'est possible qu'à la condition que le peuple se remette au travail. Sans travail aucun miracle n'est possible. C'est pour cela chacun où qu'il se trouve doit désormais s'assurer qu'il participe à la production qui est la seule voie du progrès et de la liberté.

Chers compatriotes,

L'action entreprise par la révolution du 17 mai et que nous avons reprise depuis plus d'un an a créé dans notre pays les conditions pour la réconciliation politique, la relance économique et le renforcement de la cohésion nationale.

Le peuple congolais a retrouvé sa dignité et son identité en tant que peuple libre au cœur de l'Afrique. Je ne saurai terminer ce message sans remercier tous ceux qui avaient de loin ou de près contribué à la lutte du 17 mai 1997.

Je pense en premier lieu au peuple congolais tout entier qui a dans l'esprit de l'unisson accompagné M'Zee Laurent-Désiré KABILA et ses compagnons tout au long de cette marche glorieuse pour la libération totale du Congo.

Je pense aussi à tous les compagnons d'arme qui sont tombés sur le champ d'honneur tout au long de cette lutte.

Mes pensées s'adressent également d'une façon particulière à toutes les populations des territoires occupés qui résistent héroïquement contre l'occupation depuis plus de quatre ans.

C'est ici l'occasion de féliciter l'armée, les résistants maï-maï, les activistes de la société civile et tout le peuple congolais pour votre sens élevé de dévouement patriotique tout au long de cinq années difficiles.

Avec la révolution du 17 mai 1997, une page sombre de l'histoire de notre pays a été tournée définitivement pour un lendemain meilleur de notre peuple. Je souhaite ardemment que tous ensemble sans exclusion puissions préserver les acquis de la Révolution dans un esprit de patriotisme, d'amour et d'humilité et nous adonner à une œuvre commune de reconstruction de notre pays pour un avenir meilleur.

Vive la révolution du 17 mai !

Je vous remercie.